

de l'Industrie Animale a la surveillance des entreprises d'élevage, y compris l'encouragement et l'amélioration; de l'inspection des marques; de l'inspection des classements du bœuf; du contrôle des maladies contagieuses des animaux; de la destruction des insectes nuisibles au bétail; et du travail sur place relatif à l'alimentation des animaux. Cette division comprend les branches suivantes: bétail, médecine vétérinaire, industrie laitière et aviculture. (3) La Division de l'Industrie des Plantes comprend les branches de l'horticulture, des grandes cultures, de la pathologie végétale, de l'entomologie et de l'apiculture; elle a la direction générale de la production des fruits, des légumes et des semences et des relevés portant sur les vergers, les superficies de petits fruits et plantes bulbeuses, et les régions recouvertes par les serres; elle s'occupe de la suppression des fléaux d'insectes et des maladies cryptogamiques, de l'inspection et du contrôle des mauvaises herbes et de l'avancement général des cultures.

Des officiers du Ministère chargés de l'extension sont assignés à seize centres d'agriculture dans la province.

### Sous-section 3.—Collèges et écoles agricoles des provinces

On trouvera un aperçu récemment révisé sur ce sujet aux pages 192-199 de l'Annuaire du Canada de 1940.

## Section 2.—Statistiques de l'agriculture\*

**Service des Correspondants Agricoles.**—Par l'intermédiaire de correspondants agricoles bénévoles le Gouvernement fédéral publie, à temps opportun, des rapports indépendants et précis sur l'état des cultures à travers le Dominion. Jusqu'à l'entrée de l'Italie en guerre des rapports périodiques étaient envoyés à l'Institut International d'Agriculture à Rome (dont le Canada est un adhérent) en retour de rapports sur la production dans les autres pays et les totaux mondiaux qui influent sur les prix et qui, à leur tour, ont leurs répercussions sur les intérêts canadiens. Pour supplémer les rapports mensuels des correspondants agricoles, le Bureau émet des rapports télégraphiques sur l'état des cultures en utilisant le service des agronomes de tout le Dominion. Ces rapports sont publiés chaque semaine, de la fin de mai au début de septembre, pour les provinces des Prairies et à toutes les deux semaines, durant la même période, pour l'ensemble du Dominion. Le programme des rapports pour 1941-42 paraît dans le Bulletin Mensuel de la Statistique Agricole de janvier 1941 et il est aussi publié en feuillets spéciaux.

**Statistiques annuelles.**—Outre le Service des Correspondants Agricoles, les statistiques des superficies en cultures et du nombre de bestiaux sont aussi colligées, grâce à des arrangements en vigueur depuis 1918 qui assurent au Bureau Fédéral de la Statistique la collaboration des gouvernements provinciaux. Ces statistiques sont obtenues au moyen de simples questionnaires auxquels répondent environ un cinquième des fermiers du Canada. Ces réponses forment la base des estimations pour l'ensemble du pays. Les superficies ainsi déterminées sont multipliées par le rendement moyen par acre tel que constaté par les correspondants agricoles, ce qui forme la base de la production totale estimative de chaque récolte.

\* Révisé à la Branche de l'Agriculture, Bureau Fédéral de la Statistique. Cette branche s'occupe des statistiques primaires et secondaires en agriculture de même que des statistiques de la production et de la distribution des produits agricoles. Les statistiques primaires portent principalement sur l'état des récoltes, les estimations des récoltes et du bétail, la valeur des exploitations agricoles, les salaires de la main-d'œuvre agricole, les prix mensuels et annuels reçus par les fermiers pour leurs produits. Les statistiques secondaires couvrent l'écoulement du grain et du bétail, des industries du lait, de la minoterie, du raffinage du sucre et des entrepôts frigorifiques. Une liste des publications de cette branche paraît au chapitre XXVIII, section 1, sous l'en-tête "Production".